



COMMUNIQUE DE PRESSE — 13.02.12



MAITRISE DE L'ENERGIE : L'ADEME RENFORCE SES ACTIONS AU MAROC

Pour réduire sa forte dépendance énergétique (97,5% de l'énergie consommée est importée) et la croissance de ses consommations d'énergie et d'électricité (respectivement + 5 % et + 7,5 %/an), le Maroc s'est fixé d'importants objectifs : 12% d'économies d'énergie et 2 GW supplémentaires d'énergie solaire d'ici 2020. Le développement de plans d'actions concrets est devenu une priorité pour le pays qui a notamment lancé un Plan Solaire Marocain.

Dans le cadre de ses partenariats internationaux et de ses actions de soutien, l'ADEME accompagne le Maroc depuis de nombreuses années. François Loos, Président de l'ADEME, se rend à Rabat les 13 et 14 février pour renouveler et renforcer cette collaboration. Celle-ci se concrétise aujourd'hui par le lancement du jumelage institutionnel Européen gagné par la France (en partenariat avec l'Allemagne) dont l'objectif est d'apporter un appui institutionnel et technique à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE).

L'ADEME, représenté par son Président, prendra d'autre part et pour 2 ans, la présidence de l'association des agences méditerranéennes de maîtrise de l'énergie MEDENER.

Un jumelage Maroc - France/Allemagne pour une meilleure maîtrise de l'énergie

Pour renforcer les capacités techniques et le fonctionnement de l'ADEREE, le Maroc, la France et l'Allemagne s'associent dans le cadre d'un programme européen de jumelage institutionnel, dont le séminaire du 14 février en présence de M. François Loos, des autorités marocaines, de l'ensemble des partenaires et de la presse locale marquera le lancement officiel ; ainsi, jusqu'à fin 2013, plus d'une cinquantaine d'experts français et allemands partageront avec l'ADEREE et ses partenaires leur expérience en matière de performance énergétique et d'énergies renouvelables. Financé par l'Union européenne, ce projet permettra de déployer 59 activités (missions, séminaires de formation, visites de sites et stages en France et en Allemagne), organisées en 5 volets d'actions :

- efficacité énergétique et énergies renouvelables dans les bâtiments sociaux neufs et pour la réhabilitation des bâtiments existants (ex : mise en place d'une réglementation thermique)
- efficacité énergétique dans les équipements diffus dans l'habitat et le tertiaire (ex : mise en place d'une étiquette énergie pour réfrigérateurs)
- efficacité énergétique et énergies renouvelables dans les PME de l'industrie et le gros tertiaire (ex : promotion de pratiques exemplaires et déclinables)

- efficacité énergétique et énergies renouvelables dans les régions et les collectivités locales, développement d'approches intégrées (ex : approche environnementale dans l'urbanisme lors de la construction de nouveaux quartiers)
- actions transversales (stratégies et outils de politique publique, formation, communication).

Plus de 20 ans de coopération de l'ADEME au Maroc

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie énergétique marocaine, le Centre des Energies Renouvelables (CDER) a vu en 2010 ses compétences élargies à l'efficacité énergétique en se transformant en une « Agence nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique » (ADEREE).

L'ADEME et le CDER ont œuvré ensemble près de 20 ans pour la diffusion des savoir-faire, notamment par la mise en place de formations adaptées aux techniques des énergies renouvelables (photovoltaïque, micro-réseaux, éolien, hydraulique), à partir de plateformes fixes (pour les installateurs et les ingénieurs) et mobiles (pour les techniciens de maintenance et des utilisateurs en zone rurale). Au total, plus de 1200 professionnels marocains et africains ont ainsi été formés. Ces échanges se sont poursuivis et renforcés en proposant de nouvelles solutions, concrètes et durables, en particulier dans le domaine de l'électrification rurale (700 000 personnes équipées), ouvrant ainsi la voie à l'Office National de l'Electricité (ONE) pour considérablement améliorer le taux d'électrification rurale, le portant de 18% en 1995 à 98% en 2008.

Depuis 2010, dans le cadre d'un accord bilatéral signé entre l'ADEREE et l'ADEME, ces échanges ont été étendus à l'efficacité énergétique.

Quelques exemples d'actions partenariales entre l'ADEME et le Maroc :

- **Projet Efficacité énergétique des bâtiments au Maroc (PNUD/FFEM)**

Au Maroc, le bâtiment représente plus de 35 % de la consommation d'énergie. Il constitue un potentiel important d'économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, s'agissant d'un secteur en plein essor (100 000 logements neufs par an).

Alors que sont programmés de grands projets d'extension, de rénovation et de développement, y compris de villes nouvelles, un vaste programme destiné à la mise en œuvre d'un code d'efficacité énergétique dans le bâtiment (CEEB), doté de 13,2 millions d'euros a été lancé en 2009, principalement financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), l'Union européenne et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Depuis février 2010, l'ADEME participe à ce projet ; elle accompagne l'ADEREE sur l'émergence du code d'efficacité énergétique dans le bâtiment (CEEB), la préparation de la future réglementation dans ce même secteur, le développement de projets pilotes et démonstrateurs, la formation des professionnels et la valorisation des bonnes pratiques.

- **Projet FREEME (UE/ PlaNet Finance/GERES/ADEME/ADEREE) :**

Lancé en janvier 2010, ce projet favorise le développement, l'accès ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables et de services d'efficacité énergétique, via le microcrédit au Maroc (et en Egypte).

Avec un budget de 1,35 million d'euros, financé à 75 % par l'Union européenne, FreemE cherche à sensibiliser les micro-entrepreneurs et les ménages à faibles revenus aux vertus des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Il prévoit d'accompagner les petits distributeurs dans la commercialisation d'équipements performants et/ou utilisant les énergies renouvelables, en proposant des systèmes de financement adaptés, type micro-crédit.

- **Autres actions :**

- **Adaptation de la méthodologie AEU® au Maroc / étude expérimentale menée dans le quartier d'Al Boustane (Rabat-Salé) :** cette action doit permettre une meilleure prise en compte des aspects environnementaux et énergétiques dans la planification urbaine. Elle associe l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise et l'Agence Urbaine de Rabat-Salé-Témara (AURS). Elle s'appuie sur une coopération décentralisée entre la ville de Rabat et le Grand Lyon.
- **Adaptation du Bilan Carbone au Maroc avec la Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6E) :** l'ADEME soutient l'adaptation de la méthode de réalisation de bilans d'émissions de gaz à effet de serre au contexte marocain, incluant l'adaptation des facteurs d'émission.

L'ADEME et la présidence de l'association des agences méditerranéennes de maîtrise de l'énergie

Le 13 février à Rabat, l'ADEME prendra la Présidence de l'association des agences méditerranéennes de maîtrise de l'énergie (MEDENER) qu'elle avait déjà occupée en 1998/1999. Créé en 1997, ce réseau de 12 agences nationales de maîtrise de l'énergie dans les pays du bassin méditerranéen, regroupe 5 agences de la rive Nord (Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal) et 7 agences de la rive Sud (Algérie, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie). Appelé à jouer un rôle précurseur, l'objectif de ce réseau est notamment de faciliter les échanges d'expériences, de savoir-faire et de pratiques exemplaires entre ses membres.

Au cours de sa Présidence, l'ADEME s'emploiera notamment à étendre aux pays de la rive sud, la base de données européenne Odyssée sur les indicateurs d'efficacité énergétique, en commençant par la tenue d'un 1^{er} atelier de formation à Rabat du 10 au 13 avril prochain.

Par ailleurs, afin de poursuivre le plan d'actions lancé pendant la Présidence de l'ADEREE, les efforts de rapprochement avec l'Union Pour la Méditerranée seront renforcés dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Solaire Méditerranéen.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr